

Belgium-Brussels: Firefighting, rescue and safety equipment

OJ S 97/2023 22/05/2023

Contract notice

Supplies

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: CPAS de Bruxelles

National registration number: 0212.346.955_22226

Postal address: rue Haute 298 a

Town: Bruxelles

NUTS code: BE100 Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad

Postal code: 1000

Country: Belgium

Contact person: Exclusivement via le forum ouvert à cet effet sur <https://enot.publicprocurement.be>E-mail: centraledachats@cpasbxl.brussels**Internet address(es):**Main address: <http://cpasbxl.brussels/fr/>Address of the buyer profile: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=481132>**I.3. Communication**The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=481132>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://eten.publicprocurement.be/etendering/viewWorkspacesBasedOnExtUrl.do?wsName=CPAS+Bruxelles-11120-F02>Electronic communication requires the use of tools and devices that are not generally available. Unrestricted and full direct access to these tools and devices is possible, free of charge, at: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/displayForum.do?forumId=52621>**I.4. Type of the contracting authority**

Regional or local authority

I.5. Main activity

Social protection

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

Location d'extincteurs et entretien des moyens d'extinction (extincteurs et dévidoirs muraux).

Reference number: CPAS Bruxelles-11120-F02_0

II.1.2. Main CPV code

35110000 Firefighting, rescue and safety equipment

II.1.3. Type of contract

Supplies

II.1.4. Short description

Lot 1 : « Location et maintenance des extincteurs »

Mise à disposition de 2862 extincteurs par an de type poudre/mousse/CO2 dans tous les bâtiments du patrimoine public et privé du CPAS de Bruxelles situés principalement sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale.

En contrepartie du paiement des primes, l'adjudicataire s'engage à assurer par du personnel spécialisé, une fois par an, la maintenance des installations c'est à dire:

- A faire vérifier annuellement les extincteurs par un contrôleur spécialisé ;
- A remplacer les appareils réformés pour usure ou vice de fabrication ;
- A remplacer tous accessoires usés ou défectueux ;
- A effectuer gratuitement, déplacement compris, le rechargement des appareils utilisés sur incendie ;
- A rééprouver les bouteilles à CO2 selon les prescriptions de l'art 359 du Règlement Général de la Protection du Travail et du Service Public Fédéral Emploi, Travail et Concertation sociale (la réépreuve des extincteurs CO2 inclut : sablage, peinture, décalcomanie, échange standard du robinet).
- A recharger les bouteilles à CO2 après cette réépreuve.

Une attestation de maintenance sera remise à chaque prestation.

Lot 2 : « Maintenance des dévidoirs muraux, hydrants et bornes d'incendie »

Contrôle annuel de l'état de fonctionnement des installations de lutte incendie.

La maintenance doit être effectuée suivant la norme EN 671-3 ou équivalent.

Une attestation de maintenance sera remise à chaque prestation.

S'il est constaté que les dévidoirs muraux et hydrants ne sont plus fonctionnels, ceux-ci devront être remplacés.

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: yes

Tenders may be submitted for all lots

II.2. Description

II.2.1. Title

Location et maintenance des extincteurs

Lot No: 1

II.2.2. Additional CPV code(s)

35110000 Firefighting, rescue and safety equipment

II.2.3. Place of performance

NUTS code: BE10 Région de Bruxelles-Capitale/ Brussels Hoofdstedelijk Gewest

Main site or place of performance: Région de Bruxelles-Capitale

II.2.4. Description of the procurement

Mise à disposition de 2862 extincteurs par an de type poudre/mousse/CO2 dans tous les bâtiments du patrimoine public et privé du CPAS de Bruxelles situés principalement sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale.

En contrepartie du paiement des primes, l'adjudicataire s'engage à assurer par du personnel spécialisé, une fois par an, la maintenance des installations c'est à dire:

- A faire vérifier annuellement les extincteurs par un contrôleur spécialisé ;
- A remplacer les appareils réformés pour usure ou vice de fabrication ;
- A remplacer tous accessoires usés ou défectueux ;
- A effectuer gratuitement, déplacement compris, le rechargement des appareils utilisés sur incendie ;
- A rééprouver les bouteilles à CO2 selon les prescriptions de l'art 359 du Règlement Général de la Protection du Travail et du Service Public Fédéral Emploi, Travail et Concertation sociale (la réépreuve des extincteurs CO2 inclut : sablage, peinture, décalcomanie, échange standard du robinet).
- A recharger les bouteilles à CO2 après cette réépreuve.

Une attestation de maintenance sera remise à chaque prestation.

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

Value excluding VAT: 210 743,80 EUR

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 48

This contract is subject to renewal: yes

Description of renewals:

Accord-cadre : 48 mois

Marché subséquent:

Le premier marché subséquent est prévu pour une durée initiale de 12 mois et peut être reconduit tacitement 3 fois (Art. 57 de la loi du 17 juin 2016). La durée maximale de ce marché subséquent est donc de 48 mois.

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Montant estimé de l'accord-cadre : 255.000 € TVAC

Montant maximal de l'accord-cadre: 286.875,00 € TVAC

II.2. Description

II.2.1. Title

Maintenance des dévidoirs muraux, hydrants et bornes d'incendie

Lot No: 2

II.2.2. Additional CPV code(s)

35110000 Firefighting, rescue and safety equipment

II.2.3. Place of performance

NUTS code: BE10 Région de Bruxelles-Capitale/ Brussels Hoofdstedelijk Gewest

Main site or place of performance: Région de Bruxelles-Capitale

II.2.4. Description of the procurement

Contrôle annuel de l'état de fonctionnement des installations de lutte incendie.

La maintenance doit être effectuée suivant la norme EN 671-3 ou équivalent.

Une attestation de maintenance sera remise à chaque prestation.

S'il est constaté que les dévidoirs muraux et hydrants ne sont plus fonctionnels, ceux-ci devront être remplacés.

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

Value excluding VAT: 53 719,01 EUR

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 48

This contract is subject to renewal: yes

Description of renewals:

Accord-cadre : 48 mois

Marché subséquent:

Le premier marché subséquent est prévu pour une durée initiale de 12 mois et peut être reconduit tacitement 3 fois (Art. 57 de la loi du 17 juin 2016). La durée maximale de ce marché subséquent est donc de 48 mois.

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Montant estimé de l'accord-cadre: 65.000 € TVAC

Montant maximal de l'accord-cadre: 73.125 € TVAC

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation**III.1.2. Economic and financial standing**

List and brief description of selection criteria:

L'assurance en responsabilité civile en exploitation doit permettre de faire face à tout dommage.

Le soumissionnaire doit bénéficier ou s'engager à bénéficier au plus tard pour le jour du commencement de l'exécution de l'accord-cadre d'une assurance responsabilité civile dont la couverture est égale à au moins à 20.000.000 €. Si le soumissionnaire possède déjà une telle assurance, une attestation datée de l'année en cours sera jointe à son offre ou, si son assurance actuelle couvre un montant inférieur, la proposition de contrat pour en étendre la couverture au montant exigé.

S'agissant d'assurances, un tel montant se justifie compte tenu de la nature des prestations à fournir, soit le versement d'une somme d'argent le cas échéant bien plus importante que le montant estimé du marché.

A tout moment durant l'exécution de l'accord-cadre, l'adjudicataire produit cette attestation, dans un délai de quinze jours à compter de la réception de la demande du pouvoir adjudicateur.

Minimum level(s) of standards possibly required:

Le soumissionnaire doit bénéficier ou s'engager à bénéficier au plus tard pour le jour du commencement de l'exécution de l'accord-cadre d'une assurance responsabilité civile dont la couverture est égale à au moins à 20.000.000 €.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

1. Une liste des principales livraisons/prestations

Une liste des principales livraisons/prestations de location et d'entretien de moyen d'extinction effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.

2. Une certification du système de qualité pour la maintenance des moyens d'extinction

Le soumissionnaire étant certifié ISO 9000 et FISQ (Fire Safety Quality) ou tout autre certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres sera présumé répondre à ces critères.

Le pouvoir adjudicateur accepte également d'autres preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité.

3. Une certification VCA * ou équivalente

Le soumissionnaire joindra obligatoirement à son offre un certificat VCA* attestant qu'il satisfait aux exigences minimales en matière de Sécurité, Santé et Environnement (SSE).

4. Une preuve de son agrément NBN S21-050 niveau 1 par Apragaz

Le soumissionnaire joint à son offre une preuve de l'agrément NBN S21-050 niveau 1 pour la maintenance des extincteurs auprès d'Apragaz.

L'agrément NBN S21-050 ou équivalent démontre la qualité du travail dans le processus de la maintenance de moyens d'extinction et est indispensable pour le pouvoir adjudicateur en matière de sécurité.

Il permet de garantir que le soumissionnaire dispose d'au moins une personne compétente pour la maintenance d'extincteurs portatifs ainsi que d'un centre de révision.

Afin de démontrer sa capacité technique pour le lot n°2, le soumissionnaire doit joindre à son offre les mêmes documents applicables au lot 1 à l'exception de l'agrément NBN S21-050 niveau 1 par Apragaz.

Minimum level(s) of standards possibly required:

1. Une liste des principales livraisons/prestations

Niveau(x) minimal(aux) : Cette liste doit comprendre au moins :

Lot 1: deux clients pour lesquels un contrat de location avec maintenance d'extincteurs a été conclus pour un montant total de 130.000 €/ an (les 2 contrats ensemble).

Lot 2: deux clients pour lesquels un contrat de maintenance des dévidoirs muraux, hydrants et bornes d'incendie a été conclus pour un montant total de 33.000 €/ an(les 2 contrats ensemble).

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement

Framework agreement with several operators
Envisaged maximum number of participants to the framework agreement: 3

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 20/06/2023 Local time: 13:10

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French, Dutch

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 5 (from the date stated for receipt of tender)

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 20/06/2023 Local time: 13:10

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about electronic workflows

Electronic invoicing will be accepted

Electronic payment will be used

VI.3. Additional information

*Par l'introduction du document unique de marché européen (DUME), le soumissionnaire déclare qu'il ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion visés aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics.

Chaque soumissionnaire doit dès lors compléter la partie III du DUME relative aux motifs d'exclusion.

*Informations complémentaires :

L'ensemble des éventuelles questions et réponses relatives au présent accord-cadre sera traité via le forum activé sur le site e-notification et accessible via le lien suivant :

<https://enot.publicprocurement.be/changeLanguage.do?language=fr-FR>

Les soumissionnaires potentiels ont l'obligation de s'enregistrer sur le site pour pouvoir poser leurs questions et consulter les réponses aux questions posées par eux-mêmes ou d'autres soumissionnaires potentiels.

Ils ne seront PAS informés de toute nouvelle réponse à une question posée concernant cet accord-cadre. Ils devront donc veiller à consulter régulièrement le forum afin de se tenir informé.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Conseil d'Etat

Postal address: Rue de la science 33

Town: Bruxelles

Postal code: 1040

Country: Belgium

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:

Un recours en suspension peut être introduit auprès du Conseil d'État dans les 15 jours de la publication de l'avis de marché ou de la date à laquelle la décision d'attribution est notifiée, exclusivement selon la procédure d'extrême urgence.

Un recours en annulation peut être introduit auprès du Conseil d'État dans les 60 jours de la publication de l'avis de marché ou de la notification de la décision d'attribution.

Le recours est introduit par une demande datée qui doit être signée par vous ou par un avocat. La demande doit être envoyée soit par lettre recommandée adressée au Premier Président du Conseil d'Etat, rue de la Science, 33 à 1040 Bruxelles, soit par procédure électronique via le site <http://eproadmin.raadvst-consetat.be/>

VI.4.4. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Conseil d'Etat

Postal address: Rue de la science 33

Town: Bruxelles

Postal code: 1040

Country: Belgium

VI.5. Date of dispatch of this notice

17/05/2023